

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Grève générale d'avertissement : la coordination provinciale fait le bilan

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

UNE rencontre d'urgence s'est tenue au siège de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), le week-end écoulé avec les IRP (Instances représentatives du personnel) de la province. L'objectif, a expliqué Guylaine Mboui Zola-Ba Ndong, était de dresser le bilan d'étape, donner des consignes supplémentaires aux travailleurs du secteur pétrolier et activités connexes, en rapport avec les enjeux du projet de révision du Code du travail.

Concernant la mobilisation, le membre du bureau national de

l'Onep a fait part de ce que le mouvement est effectif depuis le premier jour. " Le siège principal de la mobilisation c'est l'Onep. Mais nous avons aussi des piquets de grève à l'extérieur où certains ont souhaité s'organiser en interne, c'est-à-dire avoir leur sit-in à leurs lieux de travail respectifs. C'est le cas de As-sala, Perenco, Sogara, Maurel et Prom. Nous avons également des piquets sur certains sites, à l'exemple du Cap Lopez... "

Cette forte implication des travailleurs à ce mouvement n'est pas sans conséquence. Selon Patrick Barbera, elle se traduit par " une baisse de la production, allant pour

certaines entreprises jusqu'à moins 50%, pour d'autres jusqu'à moins 30% relevée depuis le lancement de la grève. "

L'impact social de la

grève du Syndicat national des travailleurs du secteur de l'eau et de l'électricité (Syn-tee+) de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), a-t-on

également appris, s'est avérée " extrêmement déterminant " dans cette action.

La coordination provinciale, satisfaite, compte maintenir le

cap. Ayant demandé à être reçue par le gouvernement, elle reste en attente d'une invitation formelle à prendre part au dialogue sur le Code du travail querellé.

L'UPF devise avec Gabriel Tchango

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

LE bureau provincial de l'Union de la presse francophone, antenne de Port-Gentil, a été reçu récemment par le premier magistrat communal, Gabriel Tchango, au cours d'une visite de courtoisie. Celle-ci a permis aux membres de présenter leur structure. La délégation était conduite par Christelle Ntsame, la présidente en exercice. Elle a saisi cette occasion pour expliquer le bien-fondé et

les missions assignées à cette plateforme regroupant les communicateurs de la province de l'Ogooué-Maritime. Au nombre de ceux-ci, la vulgarisation de la langue française, le renforcement des capacités de ses membres et le professionnalisme qui devrait guider chaque maillon de la chaîne.

Pour sa part, le premier citoyen de la ville s'est réjoui de cette visite, non sans prodiguer de sages conseils à ses hôtes, les invitant à éviter de verser dans le sensationnel, mais d'être justes, intraitables et professionnels.



COMMUNIQUE
APPEL A COTISATION DU 4^{ème} TRIMESTRE 2019

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 4^{ème} trimestre, le 16 décembre 2019.

A cet effet, les Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS) seront disponibles en ligne à compter de cette date, via le site internet www.cnamgs.ga ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Hejeij.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales.

Pour rappel, les cotisations du 4^{ème} trimestre 2019 sont exigibles du 1^{er} au 31 janvier 2020.

Les taux de cotisations sont les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA

Fait à Libreville, le 16 Décembre 2019

Le Directeur Général




Séverin ANGUILE



La Solidarité a un sens

